



3. Les capitaux locaux

dans le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises

Diagnostic du territoire, mars 2022



3. Les capitaux locaux dans le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises

Ce chapitre est l'un des 18 chapitres du diagnostic territorial du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises, réalisé dans le cadre de la révision de la Charte.

SOMMAIRE

Introduction.....	4
1. Le regard des habitants (Enquête citoyenne 2017-2018).....	4
2. La population (Comité interconsulaire, 2021)	4
3. Le potentiel financier des communes.....	7
4. La fiscalité locale	8
5. L'implication de la population au travers du financement participatif	9
6. Eléments prospectifs 2040.....	9
Bilan synthétique sur les capitaux locaux	10

Introduction

Ce chapitre présente un aperçu des capitaux locaux du territoire. Peu de données sont disponibles sur le sujet et méritent une analyse plus avancée. Les données utilisées proviennent de la Banque de France (données à l'échelle du département, de l'Observatoire des territoires et du site DGFIP).

Le paysage institutionnel des Pyrénées a largement été modifié avec un glissement des compétences et des moyens financiers (voirie, aides sociales, développement économique...) de l'Etat vers les collectivités.

Les particularités des Pyrénées Ariégeoises:

- Des ressources financière limitées.
- Un patrimoine immobilier et foncier important.
- Un taux important de personnes au RSA avec des personnes qui ont fait un choix de vie plus sobre.
- Des réfugiés climatiques, des « déplacés Covid » en quête d'une autre vie avec un retour aux valeurs plus près de la terre.
- Grande disparité au niveau des ressources économiques des communes entre le Couserans et la Haute Vallée de l'Ariège
- Un tissu économique caractérisé par de nombreuses petites et très petites entreprises, beaucoup d'artisanat et un emploi de fonctionariat (communes et intercommunalité).

1. Le regard des habitants (Enquête citoyenne 2017-2018)

Les répondants ne font pas directement référence aux capitaux du territoire. Ils soulignent que L'enclavement du territoire est noté comme un frein majeur au développement économique.

2. La population (Comité interconsulaire, 2021)

Le PNR des Pyrénées Ariégeoises 65857 habitants, soit 42% de la population du département en 2018.

Depuis 2009, la population ne cesse de décroître :

- *-1.9% en neuf ans pour le territoire du PNR des Pyrénées Ariégeoises, avec une dynamique à la baisse qui ne s'est jamais interrompue depuis 2011*
- *+0.3% pour le département qui a connu deux périodes d'augmentation de la population, 2009-2013 et 2015-2016.*

La population du Parc diminuant et celle du département augmentant, l'écart de densité se creuse entre ces territoires.

La répartition de la population du territoire du PNR des Pyrénées Ariégeoises par tranche d'âge met en évidence une population globalement plus âgée que celle du département :

- *La part des plus de 60 ans représente 35.3% sur le PNRPA et 32.8% sur celui du département*
- *La part des moins de 15 ans est de 14.7% sur le PNRPA et 15.8% sur celui du département.*

La part des retraités est également plus élevée que sur le département même si elle a diminué en 5 ans alors qu'il a augmenté sur le département sur la même période.

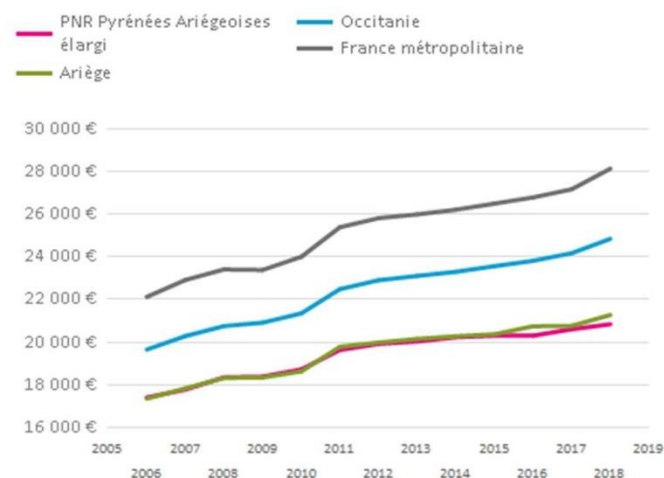
Concernant la population active, plusieurs observations :

- *trois catégories de population active sont en augmentation sur le territoire du PNR des Pyrénées Ariégeoises : les agriculteurs, les artisans/commerçants/chefs d'entreprise et les Cadres/profession intellectuelle supérieure. Elles augmentent également sur le territoire départemental mais dans de moindres proportions.*
- *la catégorie des employés et ouvriers est en baisse sur le territoire alors qu'elle augmente pour les employés au niveau*

départemental et baisse dans des proportions plus réduites pour les ouvriers.

- Le territoire se caractérise également par sa part importante d'agriculteurs exploitants et une évolution positive plus forte que sur le territoire départemental

ÉVOLUTION DU REVENU ANNUEL MOYEN



Source : Direction général des Impôt/Impôts sur le revenu/traitement CCI.

Le revenu moyen mensuel des habitants du PNR des Pyrénées Ariégeoises et du département sont quasiment identiques tout comme la proportion des foyers fiscaux imposables.

En revanche, ces données sont inférieures à ce qui est constaté pour la région Occitanie et la France.

L'impact de la proportion de retraités dans la population se retrouve dans les données fiscales.

Les revenus annuels moyens des territoires de comparaison- PNR des Pyrénées Ariégeoises, Ariège, Occitanie et France- évoluent de façon similaire. Cependant, il est possible d'observer un décrochement par rapport aux revenus de l'Occitanie et de la France.

2018	Part des foyers fiscaux imposés
PNR des Pyrénées Ariégeoises	44,5%
Ariège	44,9%
Occitanie	48,4%
France métropolitaine	52,3%
2018	Revenu mensuel moyen
PNR des Pyrénées Ariégeoises	1 737 €
Ariège	1 773 €
Occitanie	2 070 €
France métropolitaine	2 343 €
2018	Part des foyers fiscaux concernés par les retraites et pensions
PNR des Pyrénées Ariégeoises	44,0%
Ariège	42,8%
Occitanie	38,1%
France métropolitaine	35,4%

Source : Direction Générale des Impôts - Impôt sur le revenu / Traitement CCI

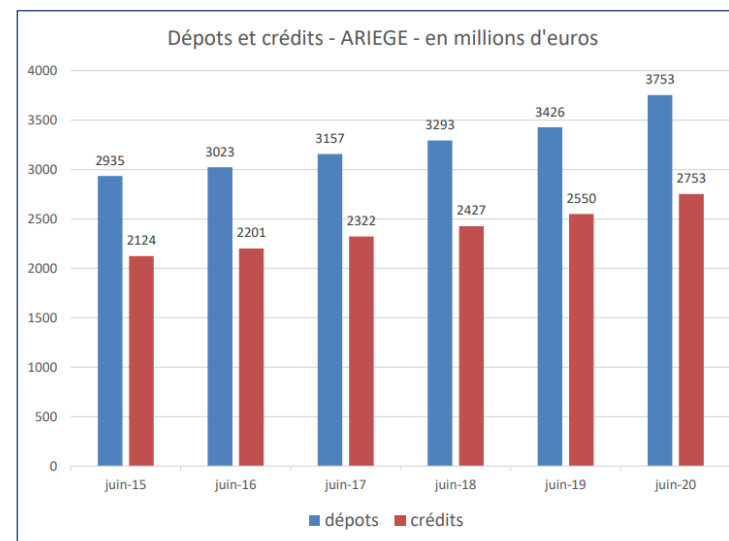
Comme évoqué dans le chapitre Ressources humaines, les ménages disposent d'un revenu médian plus faible que la moyenne régionale (18979 euros contre 19905 euros en Occitanie).

Revenus disponibles par unité de consommation (ou niveau de vie), 2017

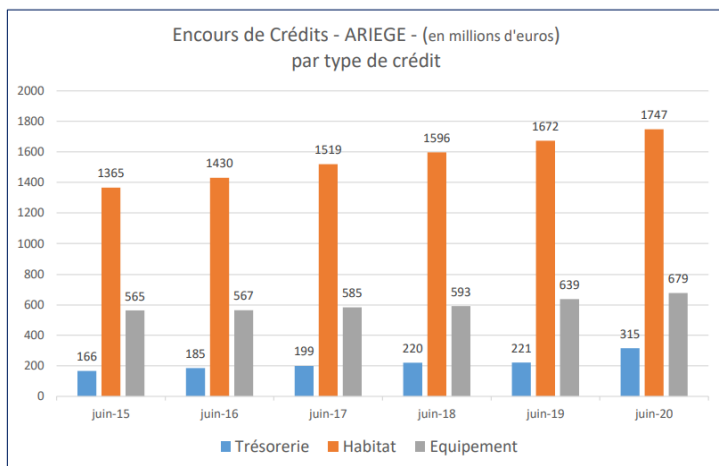
Ensemble	100,0
Revenus d'activité	60,4
<i>dont salaires et traitements</i>	51,2
<i>dont indemnités de chômage</i>	3,4
<i>dont revenus des activités non salariées</i>	5,8
Pensions, retraites et rentes	37,2
Revenus du patrimoine et autres revenus	9,3
Ensemble des prestations sociales	6,8
<i>dont prestations familiales</i>	2,1
<i>dont minima sociaux</i>	3,0
<i>dont prestations logement</i>	1,7
<i>Impôts</i>	-13,7

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2020.



Source Banque de France – juin 2020 – en millions d'euros.



Source Banque de France – juin 2020 – en millions d'euros

D'après l'enquête sur la consommation réalisée par la CCI, les Ariégeois dépensent en moyenne 882 millions d'euros par an dans le département, à raison de 11900 euros par ménage. Cette moyenne est en dessous de la moyenne nationale (12950 euros). Environ 52% de ces dépenses sont réalisées dans les produits alimentaires et 48% dans les produits non alimentaires. La CCI met en avant un changement de comportement des consommateurs qui privilégient les commerces de proximité et les produits de qualité.

3. Le potentiel financier des communes

Un indicateur socio-économique du territoire est l'analyse du potentiel économique des collectivités. Disponible sur l'Observatoire des Territoires, le potentiel financier est un élément de mesure de la richesse théorique d'une commune¹. Ce potentiel financier est égal au potentiel fiscal, auquel est ajoutée la dotation forfaitaire de la DGF provenant de l'Etat, perçue par la commune l'année précédente. Il permet de prendre en compte l'ensemble des ressources stables d'une collectivité.

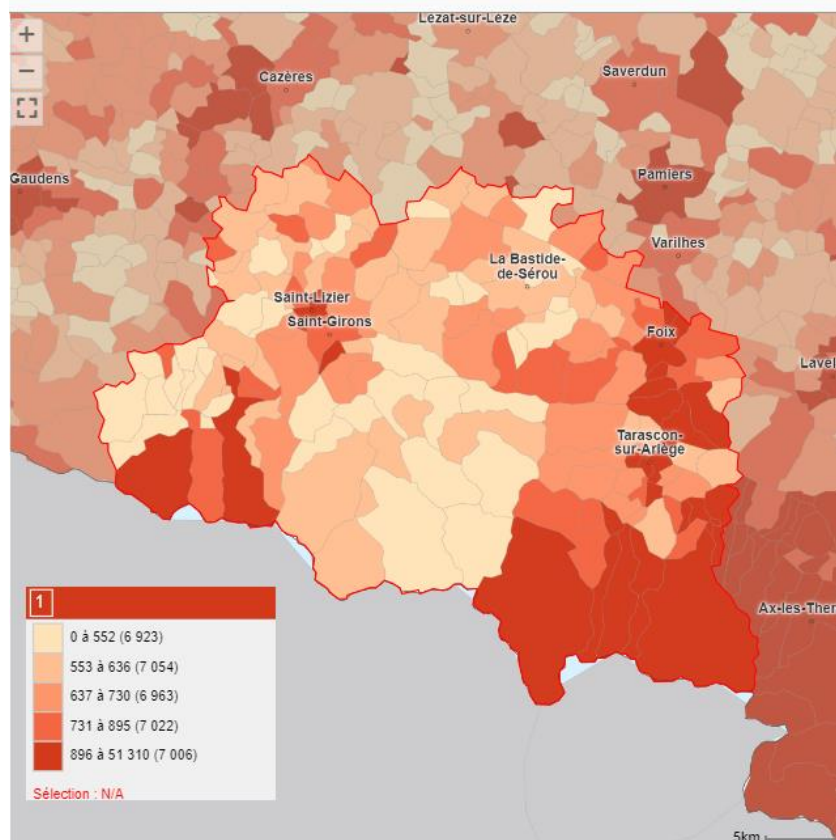
On observe une forte disparité du potentiel financier des communes dans les Pyrénées Ariégeoises avec un potentiel financier oscillant entre 360 euros par habitant pour la commune de Suzan à 3690 euros par habitant pour la commune d'Aston (contre 563 euros pour l'Ariège). Ce différentiel peut s'expliquer en partie par l'implantation de centrales hydroélectriques et des contributions reversées à la commune. Le potentiel financier élevé est concentré sur la frange Est du périmètre d'étude. A l'inverse, les communes qui disposent d'un faible potentiel financier sont situées principalement dans le Couserans et la communauté de Commune Arize-Lèze.

Les communes de la vallée du tarasconnais et de la Haute Ariège qui ont un potentiel dû à l'implantation de centrales électriques sont mieux dotées car elles bénéficient de meilleures redistributions des centrales hydroélectriques.

¹ Le potentiel financier est rapporté à la population DGF (population municipale INSEE et résidences secondaires).

1 Potentiel financier par habitant (euros par habitant) 2020

Source : DGCL, 2020



4. La fiscalité locale

Une partie de la fiscalité locale est présentée dans le tableau ci-dessous, à l'échelle du périmètre d'étude.

Fiscalité locale 2020		Total de la fiscalité dans le périmètre d'étude	Moyenne sur les communes du périmètre d'étude en euros / habitant (pop totale PNRPE=64038 habitants)
Taxe d'habitation	Commune	96077385	1500
	Intercommunalité	95438800	1490
	Total	191516185	2991
Taxe sur le foncier bâti	Secteur communal	84278359	1316
	Département	84405354	1318
	Total	168683713	2634
Taxe sur le foncier non bâti	Communes	1727287	27
Cotisation foncière des entreprises	Intercommunalité	28064974	438
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	Syndicat de gestion des déchets	72732556	1136
Taxe annexes	GEMAPI	1727287	27

Source : REI, 2020.

Selon l'Observatoire des taxes foncières de l'Union nationale des propriétaires immobiliers (UNPI), entre 2009 et 2019, la taxe foncière a augmenté de 27,10 % en Ariège².

5. L'implication de la population au travers du financement participatif

Le financement participatif est une technique de financement de projets qui permet de récolter des fonds venant du public sur des sites internet dédiés. Il peut prendre la forme d'un prêt, d'un don ou d'acquisition d'un titre de société. Des projets proposent des opportunités de financement aux habitants des départements d'implantation et limitrophes des projets.

En Occitanie, il existe une plateforme de financement participatif, Occistart³, portée par la CCI Occitanie. Son but est de mettre en relation porteurs de projets en recherche de financements et particuliers désireux de les soutenir et d'agir en faveur du développement économique de proximité. Une dizaine de projet lié au commerce de proximité, au bien-être ou au développement des énergies renouvelables ont été soutenu en Ariège via cette plateforme dont la moitié dans le périmètre d'étude (Foix, Saint-Girons, Saurat).

La Région Occitanie/Pyrénées Méditerranée prévoit de lancer en 2021 un portail national du financement participatif et citoyen. Cette plateforme, issue d'une société de projets entre la Région, l'AREC, la CCI Occitanie et des partenaires privés est destinée à inciter les habitants à investir dans l'économie réelle. La plateforme devrait prendre forme d'une association public-privée.

² <https://www.ladepeche.fr/2020/10/23/carte-la-taxe-fonciere-a-flambe-de-30-en-dix-ans-decouvrez-son-evolution-dans-votre-commune-9158260.php>.

³ <https://www.occistart.fr/>

6. Éléments prospectifs 2040

Le Conseil Scientifique du PNR des Pyrénées Ariégeoises a réalisé en 2020-2021 une note méthodologique et prospective en lien avec les enjeux des différentes ressources du territoire à horizon 2040. Au total, 27 chercheurs ont contribué à cette note et ont réalisé des fiches synthétiques sur leurs recherches. Concernant la ressource air, **3 chercheurs** présentent des recherches en lien avec cette ressource (cf. tableau ci-dessous).

Benjamin Duberland	Histoire. Anthropologie. UT2J Toulouse	Étude anthropologique d'expérimentations d'autres manières de vivre dans la moyenne montagne ariégeoise
Corinne Eychenne	Géographie. LISST Dynamiques rurales. UT2J Toulouse	Action collective dans les estives ariégeoises, prise en compte de l'agriculture et du pastoralisme par les collectivités locales, accès au foncier agricole et dynamiques d'installation dans le haut Vicdessos
Mélanie Gambino	Géographie. LISST Dynamiques rurales. UT2J Toulouse	Dynamiques d'installation en montagne, services publics, et espaces naturels et agricoles au sein des Métropoles

La note « Ressources et perspectives territoriales » du Conseil scientifique et les fiches des chercheurs (annexe) sont disponibles sur le site internet du PNR des Pyrénées Ariégeoises www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/le-parc-quest-ce-cest/nos-partenaires/le-conseil-scientifique/actions-menees/

Bilan synthétique sur les capitaux locaux

Atouts	Faiblesses
Faible densité = attractivité Développement des financements participatifs	Enclavement du territoire Des ressources financière limitées Forte disparité du potentiel financier des communes revenu médian plus faible qu'au niveau régional